

les collèges de Petit-Vennes et Montblesson prochainement transformés en centres de vie enfantine

Un concours d'architecture a été organisé pour transformer deux collèges en centres de vie enfantine. Le jury a retenu les projets «zero-six» pour le collège de Petit-Vennes et «Entre niveaux» pour celui de Montblesson. Quelque 83 places seront ainsi créées. Les projets sont exposés au forum d'architecture du 4 au 27 avril.

Les collèges de Petit-Vennes et de Montblesson ont été construits en 1838 afin de scolariser les enfants domiciliés dans la campagne lausannoise. Leur image architecturale est celle d'une «maison d'école», avec la présence d'un petit clocheton. Le programme d'origine est semblable pour les deux édifices: une salle de classe, des locaux annexes au rez-de-chaussée et du logement à l'étage. Alors que le collège de Montblesson (avenue du Jorat 21) a été entretenu sans subir d'interventions lourdes, le collège de Petit-Vennes (route de Berne 50) a été modifié lors de son agrandissement en 1942 pour créer une seconde salle de classe. Aujourd'hui à nouveau, les deux collèges vont être transformés simultanément et réhabilités en centre de vie enfantine.

Afin de mener une réflexion globale et cohérente, la Ville a organisé un concours portant sur la réaffectation des collèges en centres de vie enfantine et sur l'assainissement de l'enveloppe des bâtiments. Au terme des délibérations, le jury a retenu deux bureaux pour mener les transformations:

A Petit-Vennes, le projet «zéro-six» de bovet jeker architectes à Fribourg s'appuie sur une analyse sensible du collège, avec une intervention qui cherche à simplifier la volumétrie des bâtiments et uniformiser les façades existantes. L'extension sud est intégrée au bâtiment et, au nord, un abri à poussettes crée la transition entre intérieur et extérieur. Le résultat est convaincant. Avec peu de moyens, l'auteur présente une lecture sensible des façades et une réponse contemporaine à l'édifice. Le jury a apprécié les qualités architecturales de la solution.

A Montblesson, le projet «Entre Niveaux» de Jean-Baptiste Bruderer, architecte à Granges-Paccot contribue à intensifier les « mises en relations ». Au rez-de-chaussée, un espace libre est créé en rapport direct avec l'escalier existant et se développe à la verticale jusqu'à la toiture. Les différents groupes d'enfants sont réunis comme une famille dans une maison. Le puits de lumière prend la valeur d'un hall d'entrée généreux et structurant. «Entre Niveaux» convainc par la spatialité dynamique et identificatrice du puits, qui confère à l'ensemble une unité collective pleine de vie.

Les projets définitifs et leur mise à l'enquête publique sont prévus début 2013. Le préavis pour le crédit d'ouvrage, d'un montant de l'ordre de 3.8 millions de francs, sera ensuite soumis à l'approbation du Conseil communal. Les travaux pourront débuter en automne 2013. Ainsi, à l'horizon 2015, le CVE de Petit-Vennes pourra accueillir 44 enfants et celui de Montblesson 39.

Les projets du concours de projets et d'idées seront exposés du 4 au 27 avril 2012 au f'ar, forum d'architecture, rue Villamont 4, Lausanne.

Le rapport du jury est disponible sur www.lausanne.ch/actualités.

La direction de l'enfance, de la jeunesse
et de la cohésion sociale

Pour tout renseignement complémentaire, prendre contact avec :

- Oscar Tosato, directeur de l'enfance, de la jeunesse et de la cohésion sociale, tél. 021 315 62 00
- Jean-Claude Seiler, chef du service d'accueil de jour de l'enfance, tél. 021 315 68 10

Lausanne, le 4 avril 2012